

# Lien Social et Familial

## Nom de la filière : Acteurs du Lien Social et Familial

### Descriptif des activités constituant la filière :

La branche recouvre l'ensemble des associations à but non lucratif (et leurs salariés) relevant de la Convention Collective des Acteurs du Lien social et Familial. Il s'agit principalement des centres sociaux et socioculturels, des Associations de Développement Social Local (ADSL) et des établissements associatifs de jeunes enfants (EAJE)

**Convention collective filière :** Convention Collective Nationale des Acteurs du Lien social et Familial - N° 1261

### OPCA de la filière : UNIFORMATION

Les emplois d'avenir sont principalement embauchés sur les métiers d'animateur(rice) et d'auxiliaire Petite Enfance. Ils peuvent également être embauchés sur les fonctions supports : Chargé(e) d'accueil, Secrétaire, Comptable, Agent d'entretien, Agent de maintenance.

### Liste des diplômes des métiers de la branche professionnelle :

Niveau de qualification	Principaux diplômes	Exemples de métiers
<b>Métiers de l'animation</b>		
Niveau V	Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien (BAPAAT) CQP Animateur périscolaire	Animateur(rice) enfance, jeunes, famille
Niveau IV	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS)	Animateur(rice) enfance, jeunes, famille
Niveau III	Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) DUT Carrières sociales option animation sociale et socio-culturelle BTS économie sociale et Familiale	Animateur(rice) responsable de secteur Référent(e) famille
Niveau II	Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS) Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)	Directeur(rice) de centre social
Niveau I	(CAFDES) DE Ingénierie sociale (DEIS) Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale	Directeur(rice) de centre social
<b>Métiers de de la petite enfance</b>		
Niveau V	CAP Petite Enfance , Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)	Auxiliaire petite enfance
Niveau III	Diplôme d'Etat d'infirmière Puéricultrice (DEAP) Diplôme état d'Educateur de jeunes enfants (DEEJE)	Educateur(rice) petite enfance Directeurs(rices) de structures petite enfance

### Simulation du reste à charge :

Cette simulation porte sur des postes à temps complet (35h). Dans le cadre de la convention collective des Acteurs du Lien Social et Familial, il faut tenir compte de la Rémunération Minimum de Branche (RMB). Le reste à charge dépend du positionnement dans la grille de cotation.

Au 1er janvier 2013	SMIC	RMB (indice 292 - indice de base animateur d'activité)	Indice 340 (indice de base animateur)
Rémunération brute mensuelle	1 430 €	1 437 €	1 728 €
Coût salarial employeur avec cotisations patronales	2 159 €	2 169 €	2 608 €
Coût salarial employeur diminué des cotisations	1 614 €	1 625 €	2 064 €
Montant de l'aide employeur (75% du SMIC)	1 073 €	1 073 €	1 073 €
Reste à charge pour l'employeur	542 €	552 €	991 €

Source : l'Union des Fédérations des Centres sociaux  
Provence Alpes Côte d'Azur.

Fiche définie en partenariat avec :

l'Union des Fédérations des Centres sociaux Provence Alpes Côte d'Azur.

